

Les crédits

La dette nationale, si nous sommes capables de trouver ensemble dans ce Parlement une solution raisonnable entre les provinces, le gouvernement fédéral et des municipalités pour régler à moyen terme notre problème de dette nationale, je suis convaincu, monsieur le Président, que nous allons sauver ce pays et que nous allons permettre au Canada de repartir dans une nouvelle fédération d'une nouvelle façon. Et lorsque tous les parlementaires dans ce Parlement fédéral auront compris cette question fondamentale, nous serons en mesure, et je conclus là-dessus, d'assurer un meilleur avenir, un présent également, mais un meilleur avenir pour nos enfants, pour tous les Québécois, pour tous les Canadiens et toutes les Canadiennes.

[Traduction]

M. Brian L. Gardiner (Prince George—Bulkley Valley): Monsieur le Président, j'ai deux petites questions à poser au député. Je vais lui donner une autre chance de répondre à la question bien facile du député de Winnipeg. Est-il, oui ou non, en faveur des frais modérateurs?

Deuxièmement, il a dit qu'il faudrait utiliser les fonds plus efficacement, un voeu auquel je crois pouvoir souscrire. Serait-il en faveur de nouvelles mesures qui garantiraient que les fonds que le gouvernement fédéral transfère aux provinces pour les services de santé et l'enseignement postsecondaire sont dépensés à ces fins?

Le député est peut-être au courant des allégations selon lesquelles dans ma province du moins, en Colombie-Britannique, le gouvernement utiliserait pour asphaltier les routes les fonds que lui verse le gouvernement fédéral pour la santé et l'enseignement. J'aimerais avoir l'opinion du député là-dessus.

[Français]

M. Denis Pronovost (Saint-Maurice): Monsieur le Président, pour ce qui est de la première partie des questions, je dirai une chose, je pense que nous devons, dans un premier temps, maintenir l'universalité du système de soins de santé au Canada. Les modalités qui sont là-dedans, je pense que nous allons permettre aux gouvernements provinciaux et au gouvernement fédéral de regarder là-dedans, parce qu'on ne peut pas rester enfermés, puis embrigadés dans une système qui a 15 ou 20 ans. C'est cela qui compte, monsieur le Président. Et là-dedans je pense que nous devons ouvrir toutes les options, mais en maintenant notre système national.

Sur son deuxième point, je dirai que je suis d'accord avec le député du Nouveau parti démocratique. Monsieur le Président, à mon point de vue, je ne suis pas convaincu que tous les gouvernements des provinces utilisent réellement l'argent qui est prévu dans les soins de santé et qu'ils utilisent l'argent que nous leur transfé-

rons et que cet argent est nécessairement utilisé à cet égard. Je n'ai pas cette conviction-là.

Mon collègue parlait de la Colombie-Britannique; nous pourrions très facilement prendre le même exemple au Québec. Je n'ai pas la conviction, monsieur le Président, que le gouvernement du Québec utilise nécessairement l'argent que nous lui transférons annuellement dans les soins de santé. Cela dit, on a un exemple très concret au Québec, au niveau de la taxe sur l'essence. Lorsqu'on se rend compte d'une chose, monsieur le Président, cet argent-là est censé aller en partie pour la rénovation des routes, mais en réalité on se rend compte que seulement 35 p. 100 de l'argent de cette taxe est utilisé véritablement pour la fin à laquelle la taxe avait été prévue au début.

Mais je pense qu'il faut retenir également une chose pour revenir à ces *user fees*, aux frais modérateurs comme on les appelle au Québec, monsieur le Président. Les frais modérateurs d'après moi ce n'est pas cela l'essentiel du débat. L'essentiel du débat, ce n'est pas de savoir si on va charger à chaque personne qui va à l'urgence dans mon hôpital à Shawinigan-Sud ou à Grand-Mère, monsieur le Président, si on va lui charger 3 \$ ou 5 \$.

Ce n'est pas ça qui va régler le problème des soins de santé au Canada. C'est pas en ayant une petite taxe à gauche et à droite pour tenter de modérer l'utilisation. Ce qu'il faut—je vais le répéter à nouveau une dernière fois et en conclusion—il faut repenser l'utilisation de l'argent que nous avons: 60 milliards de dollars annuellement. C'est cela notre grand problème dans le système de santé au Canada, s'il en est un, monsieur le Président, repenser l'utilisation de cet argent-là de façon plus efficace. D'autres pays l'ont fait, le Canada a les ressources pour faire cette même allocation.

[Traduction]

M. Brian L. Gardiner (Prince George—Bulkley Valley): Je vous remercie, monsieur le Président; je suis heureux de pouvoir parler de cette motion très importante qui a été déposée par mon collègue de Winnipeg, et que le député néo-démocrate de Surrey a proposé d'amender aujourd'hui.

Comme en témoignent certaines interventions qui ont été faites précédemment, je pense que, de part et d'autre de cette Chambre, nous nous sommes sérieusement demandé quelles intentions avait le député de Winnipeg en présentant cette motion; le ministre de la Santé s'est quant à lui demandé s'il pouvait s'agir d'une motion de défiance à l'endroit du gouvernement. Il voulait savoir si en approuvant la motion, le gouvernement se verrait contraint de démissionner et de déclencher des élections. Remarquez que, de toute façon, ce ne serait peut-être